

SEANCE du 7 juin 2013

Date de la convocation : 30/05/2013- Date d'affichage : 30/05/2013- Visa Préfecture :

L'an deux mil treize et le sept juin à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame BEGUET Marie Jeanne.

Présents : Marie Jeanne BEGUET ; Gérard PORRETTI ; Roger CHORIER ; Gilles CREMET ; Olivier PETIT ; Gérard ALCINDOR ; Marion DHERS ; Joëlle BARON ; Éric PESCE

A été nommé secrétaire : Gilles CREMET

Pouvoirs : Béatrice BERTHET à Gérard ALCINDOR ; Marie-Dominique GRIMAULT à Marion DHERS ; Nadine BRIDAY à Éric PESCE

Absents : Fabienne RICHARD ; Gérard LAGNEAUX ; Evelyne LEYENDECKER ;

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 15 mai 2013

Demande d'ouverture d'une classe

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121-30,
- Vu le code de l'éducation,
- Considérant la nécessité, pour l'accueil des élèves de la commune, d'ouvrir une classe supplémentaire dans le groupe scolaire Victor Hugo

Madame le Maire explique qu'au vu de la progression durable de nos effectifs scolaires, nous demandons la réouverture de la septième classe à l'école Victor Hugo. Le seuil d'ouverture est fixé à 168 élèves, mais ce chiffre est indicatif, et dépend du contexte communal et des postes disponibles.

Le Conseil écoute l'exposé et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DEMANDE à l'inspection académique la réouverture d'une septième classe et la nomination d'un enseignant sur ce poste dès la prochaine rentrée scolaire.

Tarifification de la salle des fêtes

Madame le Maire explique que lui sont régulièrement soumises des demandes de location de la salle des fêtes par des associations extérieures à Civrieux.

Après débat, il est décidé de ne pas établir de tarif pour ce type de demande, ce qui créerait un droit à la location, mais de continuer à évaluer les demandes en fonction des disponibilités.

Présentation du P.A.D.D.

Madame le Maire et M. CHORIER, adjoint à l'urbanisme, présentent le projet de P.A.D.D. tel qu'issu des réunions de travail avec le bureau d'étude et les membres du conseil. Ils précisent qu'il sera également présenté au public le 14 juin 2013.

Fusion de la Communauté de communes Saône-Vallée et de la communauté de communes Porte Ouest de la Dombes

Madame le maire présente l'état d'avancement du projet de fusion entre les deux communautés de communes.